



Bulletin d'informations Municipales (N° 32 - juin 2012)

Le mot du Maire :

La période électorale vient de s'achever avec les résultats que chacun connaît. Pour ce qui nous concerne, à Barzun, nous n'avons pas cessé nos activités municipales puisque nos travaux se poursuivent. En effet l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques du centre-bourg pour lequel nous sommes subventionnés sont en plein essor et peuvent provoquer une gêne de circulation que chacun peut comprendre. Parmi les projets qui nous préoccupent, nous préparons la construction prochaine d'un petit local pour accueillir la « Bibliothèque » qui va quitter l'ancienne gare reprise par ses propriétaires fin 2012. Pour poursuivre l'amélioration du centre-bourg, un projet remodelant les espaces de la Place du village est à l'étude (circulation des piétons, mise en sécurité et normes handicapés comme de la traversée école vers mairie, création de places de parking, etc.). La mise en conformité « handicapés » des sanitaires de la salle des sports est en cours. Après les travaux voirie de la rue du Bois et de l'Aubadie, le Conseil Municipal prépare un nouveau programme de réfection de voirie.

Je vous confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxes à Barzun cette année 2012.

*J'aurais une pensée sincère pour notre doyenne Mme Louise PAUL qui est partie quelques jours après avoir fêté ses 103 ans. Cette « grande dame » aura marqué les barzunais par son humour, sa vivacité d'esprit et son courage.
Merci Louise ! Barzun se souviendra de vous.*

Maurice Minvielle
Maire de Barzun

Informations Municipales

BIBLIOTHEQUE :

Une bibliothèque sera créée dans la cour de la cantine. La demande du Permis de construire est à l'instruction et les demandes de subventions sont en cours. Notre bibliothèque municipale et scolaire est un atout pour notre village. Installée dans l'ancienne gare au cœur du village depuis l'année 1985, les propriétaires nous ont informés qu'ils mettaient fin au bail qui nous liait cette fin d'année 2012. Après diverses études, un bâtiment sera créé sur l'espace communal entre le « presbytère » et la cantine. La bibliothèque de Barzun fait partie du réseau de Lecture Publique avec la CCOG, elle sera informatisée et ouverte à tous les habitants de la CCOG.

Bruit – Feux

a) Nous vous rappelons que le règlement sanitaire départemental précise que les **Travaux de bricolage et de jardinage provoquant du bruit par des particuliers** peuvent être réalisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

b) De même les **feux** de broussailles ou autres sont interdits en pleine nature et surtout près des habitations car chacun comprendra la gêne des fumées et qu'un incendie est si vite arrivé ...

TRAVAUX

- **Trinquet** : L'association le « **Carambo** » qui gère l'activité Pala a entièrement financé les travaux de rénovation du fronton. Deux entreprises sont intervenues pour un montant de 10.997,22€ TTC. Les membres de l'association Loi 1901 aidés de quelques bénévoles ont peint eux-mêmes les murs avec talent. Merci à eux pour leur implication !

- **Salle des Sports** : La mise aux normes handicapés des WC de la salle des sports sera réalisée par 3 artisans en juillet 2012. Montant des travaux : 11.683,14 € TTC
- **Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques**: Les travaux de la rue du Corps Franc Pomiès ont débuté le 4 juin pour une durée de 2 mois ½ environ. La commune de Barzun a été retenue par le SDEPA (Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques) pour nous octroyer une subvention dans le cadre de son Programme d'enfouissement des réseaux. La subvention donnée nous permet de faire ces travaux du carrefour Bataillès/Marracq/Esquinas jusqu'après les domiciles Mieussens et Duboé de la rue du Corps Franc Pomiès. Le coût prévisionnel de ces travaux est de 246 035,65 € TTC avec une subvention de 108 403,41 €. Pour des raisons financières nous ne pouvions aller au-delà. Nous verrons voir plus tard, pour aller au-delà..
- Il faut souligner que les fils aériens étaient dénudés et hors normes sur cette partie et que tous les autres fils dénudés du village seront remplacés cet automne.
- **Ecole** : Les 4 portes vitrées de l'entrée des salles de classe ont été réparées par une entreprise pour 1 794.65 €. Des travaux de peinture pour la classe des petits seront faits par les employés communaux cet été. De plus, 3 anciennes fenêtres ont été remplacées (coût : 1 873.78 €)
- **Dolmen** : Le dolmen et les panneaux informatifs sont en place.
- **Assainissement** : Rue de l'Aussère et Impasse Hourcaas : Les travaux sont achevés.

ETE : Secrétariat Mairie: Le secrétariat de Mairie sera fermé tous les samedis matins mais ouverts les mercredis matins du **2/07/2012 au 2/09/2012**. Congés annuels du **6 au 26 août 2012**.

COLLECTE DE TELEPHONES PORTABLES : La commune de Barzun a été choisie pour son dynamisme comme commune pilote par la société Orange afin de collecter les téléphones portables usagés. Ceux-ci seront recyclés et envoyés en Afrique par Orange.

Une boîte est à votre disposition à la Mairie de Barzun. Venez nombreux les déposer, vous ferez en même temps un don généreux et utile !

DIVERS:

- Un décret ministériel du 2 décembre 2011 relatif à la **surveillance de la qualité de l'air intérieur des locaux recevant du public** oblige les communes à faire réaliser un diagnostic dans les écoles avant le 01/01/2015.
- Un autre diagnostic doit être réalisé dans les locaux qui utilisent l'eau chaude (école, mairie, cantine, salle sports, trinquet) depuis le 1^{er} janvier 2012 afin d'éviter la **légionellose**.
- **Décharges** : Celle du Cami Bielh est considérée comme réhabilitée par les services environnementaux. La décharge du Haut du Poublan doit être réhabilitée bien qu'elle soit fermée (coût des travaux de réhabilitation 18 000€ environ)
- Le rapport annuel de gendarmerie fait état de 1 seul fait de délinquance pour l'année 2011 et reste parmi les communes bien classées sur le plan délinquance.
- Une directive de la Préfecture exige **l'installation d'éthylotests** dans les salles communales susceptibles d'accueillir des fêtes ou repas de famille.
- Une convention a été passée avec la société « TOM-TOM » (GPS) afin de mettre à jour leur fichier réseau.
- Des sondages vont avoir lieu courant juin le long de la canalisation de Gaz, située lieu dit Hourq Mayou et Espelagade par la Société ASPI SONDRAGE.
- La salle des sports ne sera plus louée à des particuliers en hiver. Le coût du chauffage étant trop élevé.
- La commune de Barzun est commune pilote pour les nouvelles règles de Tri Sélectif.
- Les **livrets de randonnées** sont en vente en Mairie au tarif de 5 € (par chèque à l'ordre du Trésor Public)
- **Dossiers Transport Scolaire** : Les dossiers de transport scolaire seront envoyés directement à domicile pour les renouvellements. Pour les nouvelles inscriptions, il convient de s'inscrire sur le site du Conseil Général : www.cg64.fr dans Missions, Transports Scolaires, Inscriptions Transport Scolaires jusqu'au 13 juillet 2012 ou se rendre dans une agence technique du Conseil Général. Les dépôts et retraits de cartes de transports se feront aussi dans ces mêmes lieux.
- **Inscription Scolaire**: Toute personne désirant scolariser son enfant (au minimum 3 ans avant le 31 décembre 2012) à l'école doit se présenter à la Mairie munie de son livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.
- **Inscription sur liste électorale**: Les personnes désirant s'inscrire sur la liste électorale de la commune pour **l'année 2013** doivent se présenter à la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Ceci avant le 31 décembre 2012.
- **Recensement Militaire**: Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès

de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour se présenter aux concours, examens publics, conduite accompagnée et permis de conduire (se munir de la carte d'identité et Livret de famille).

- CANICULE, quelques précautions en cas de fortes chaleurs :

- **Buvez** régulièrement et sans attendre d'avoir soif (eau, jus de fruits, et pas d'alcool)
- **Fermez** les volets et rideaux des fenêtres exposées au soleil
- **Évitez** de sortir à l'extérieur pendant les heures les plus chaudes (entre 11h et 17h)
- **Aérez** vos pièces tôt le matin et tard le soir

Dernière minute !!!!

Les personnes âgées ou handicapées qui désirent s'inscrire sur le registre canicule peuvent contacter la Mairie

RESULTATS DES ELECTIONS A BARZUN

Présidentielles	1 ^{er} tour	<u>2^{ème} tour</u>		1 ^{er} tour	<u>2^{ème} tour</u>
Votants	415	<u>421</u>			
Nuls	12	<u>35</u>			

Eva JOLY	4	/		Nathalie ARTHAUD	2	/
Marine LE PEN	61	/		Jacques CHEMINADE	0	/
Nicolas SARKOZY	64	148		François BAYROU	80	/
Jean Luc MELENCHON	37	/		Nicolas DUPONT AIGNAN	2	/
Philippe POUTOU	4	/		François HOLLANDE	149	238

Législatives	1 ^{er} tour	<u>2^{ème} tour</u>		1 ^{er} tour	<u>2^{ème} tour</u>
Votants	329	<u>306</u>			
Nuls	5	<u>16</u>			

Jessica BERNARDEZ	42	/		Marc VERCOUTERE	3	/
Eric SAUBATTE	62	59		Eurydice BLED	5	/
Frédéric STEINBAUER	1	/		Didier PERRIN	1	/
François BAYROU	67	77		Nathalie CHABANNE	132	154
Guillaume BESSE	0	/		Daniel LABOURET	10	/
Marianne LIGOU	1	/		Marc VERCOUTERE	3	/

Pour notre 2^{ème} circonscription des P-A c'est Madame CHABANNE qui est élue Députée.

DATES À RETENIR

Samedi 8 Septembre 2012
Tournoi de Hand Ball
 Organisé par l'Entente Barzunaise

Dimanche 7 octobre 2012
Repas des Aînés (60 ans et +)
 Organisé par la Mairie et CCAS sur invitation

Dimanche 14 Octobre 2012
Vide Grenier
 Organisé par le C.C.A.S avec les associations barzunaises
 Inscriptions à compter de début septembre

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

a) Dépenses fonctionnement :
Budget prévisionnel : 400 341,00 €
Réalisé 237 771,77 €

b) Recettes fonctionnement:
Budget prévisionnel : 400 341,00 €
Réalisé 411 907,31 €

a) Dépenses investissement :
Budget prévisionnel : 302 863,00 €
Réalisé 126 272,28 €
Reste à réaliser 60 074,00 €

b) Recettes investissement:
Budget prévisionnel : 302 863,00 €
Réalisé 83 277,18 €
Reste à réaliser 67 671,00 €

En fin d'année
Déficit d'investissement : 42 995,10 €
Excédent de fonctionnement : 174 135,54 €

VOTE DES 4 TAXES

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2012.

Taxes	Taux 2011	Taux votés 2012	Bases 2012	Produits 2012
T.H	14.03 %	14.03 %	709 200	99 501
F.B	6.71 %	6.71 %	409 400	27 471
F.N.B	30.45 %	30.45 %	28 900	8 800
CFE	22.66 %	22.66 %	18 100	4 101
				139 873

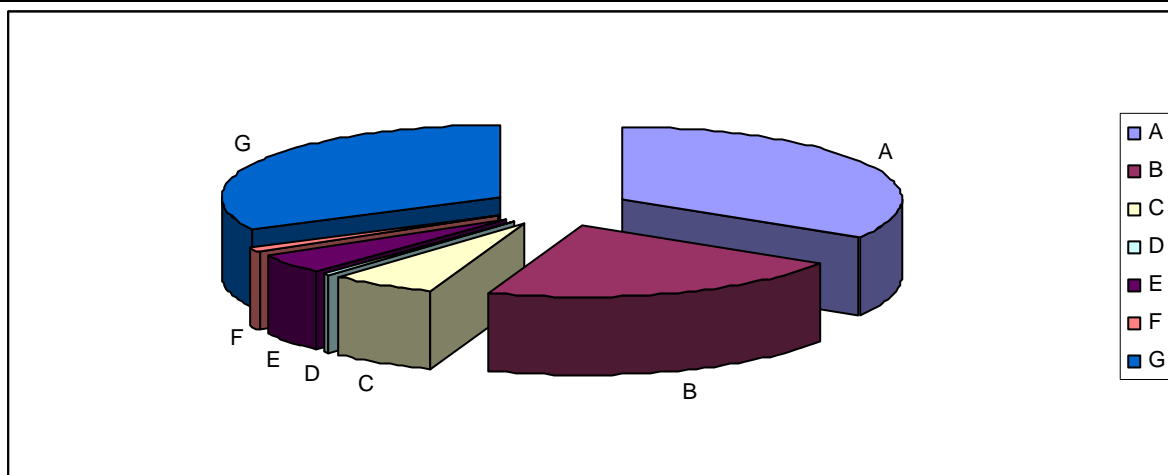
Fiscalité 2012 des communes de la C.C.O.G

COMMUNES	TAXE HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI	C.F.E
AAST	16.60	6.61	40.05	20.61
BARZUN	14.03	6.71	30.45	22.66
ESPOEY	16.17	5.35	33.55	24.25
GER	15.88	8.13	57.73	26.37
GOMER	15.53	7.18	38.79	19.13
HOURS	15.55	6.50	34.31	27.68
LABATMALE	14.35	5.50	28.54	24.17
LIMENDOUS	13.84	5.75	35.60	21.31
LIVRON	16.27	8.28	32.95	26.30
LOURENTIES	13.78	5.02	33.35	19.62
LUCGARIER	13.05	4.75	25.97	21.53
NOUSTY	16.16	8.10	39.30	23.90
PONSON DESSUS	15.47	8.96	34.94	17.89
PONTACQ	14.10	11.18	36.48	21.67
SOUMOULOU	13.76	7.36	33.98	21.40

BUDGET 2012
Section de Fonctionnement

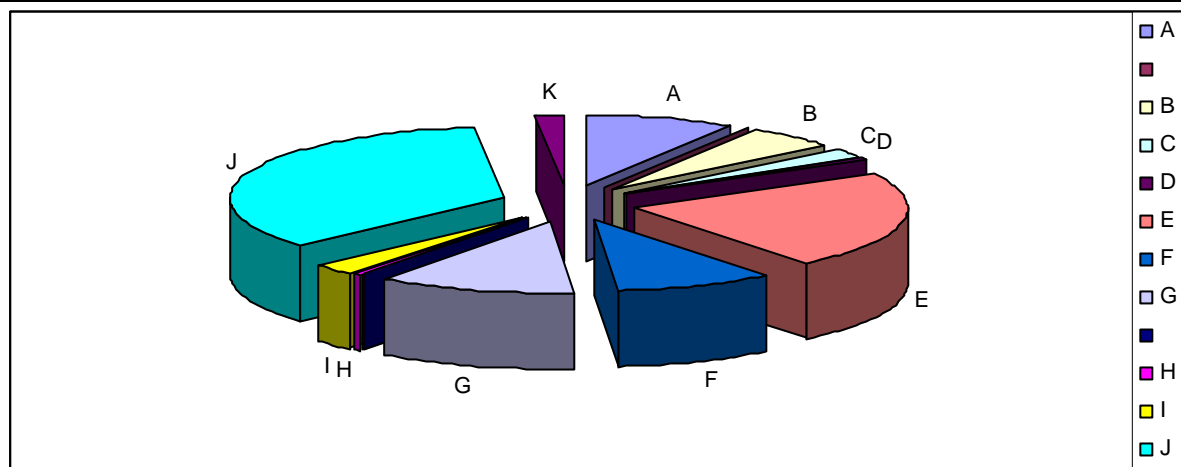
Recettes

A	Taxes Foncières, Habitation, Professionnelle, sur électricité	145 201
B	Dotations, subventions, participations	92 551
C	Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	26 200
D	Remboursement Assurance	995
E	Autres produits, Cantine, bois	19 635
F	Recettes d'ordres – Travaux en Régie	5 000
G	Excédent 2011 reporté	138 737
	Total	428 319



Dépenses

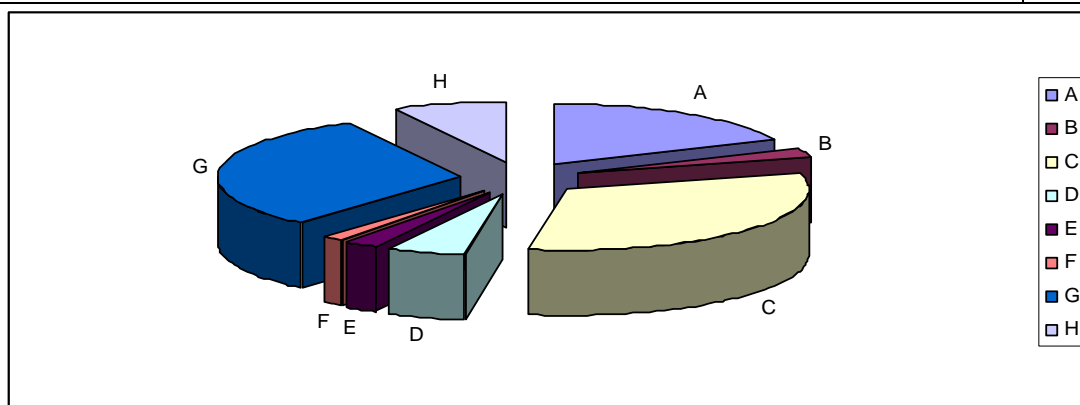
A	Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	37 900
B	Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	23 200
C	Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	9 100
D	Impôts et Taxes	2 300
E	Charges de Personnel, Charges sociales,...	94 798
F	Reversement FNGIR	41 302
G	Charges de Gestion courantes : cotisations SIVOM, Assainissement, Aménagement Bassin de l'Ousse, Centre Secours, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions	49 495
H	Charges financières	2 625
I	Dépenses imprévues	10 700
J	Virement à la section d'investissement	149 504
K	Dotations	7 395
	Total	428 319



BUDGET 2012
Section d'investissement

Recettes

A	Subventions Investissements	87 301
B	Remboursement Travaux Trinquet	11 000
C	Emprunt SDEPA	153 278
D	Remboursement Fonds TVA	25 621
E	Taxe Locale Equipement (T.L.E)	10 000
F	Amortissements	7.395
G	Virement du fonctionnement	149.504
H	Virement du fonctionnement pour déficit 2011	35.398
	Total	479 497



Dépenses

A	Travaux voirie	30.800
B	Matériel	5.000
C	Aménagement Terrains	6 400
D	Travaux Ecole	1 900
E	Travaux Salle des Fêtes	27.000
F	Travaux Trinquet	11 000
G	Electrification – Eclairage Public – Enfouissements lignes	219 974
H	Travaux Lavoir	12.000
I	Aménagement Place de la Mairie	37.000
J	Travaux Mairie	1.600
K	Travaux Bibliothèque	60 500
L	Travaux en Régie	5.000
M	Déficit d'investissement	42 995
N	Dépenses imprévues	7 508
O	Remboursements d'emprunts	9 170
P	Remboursement emprunts Groupements	1 650
	Total	479.497

